L'école et les droits de l'enfant

Autor(en): **Ducrest, Fernand**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **74 (1945)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040779

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'école et les droits de l'enfant

Le petit écolier qui nous arrive le matin du 2 mai, avec ses grands yeux étonnés, son air intimidé, et qui se demande avec une vague inquiétude ce qui l'attend dans cette grande salle inconnue, n'a pas quitté la quiétude du foyer, l'affectueuse sollicitude de sa mère, ses claires journées d'insouciance, ses heures de rêve et de jeu pour faire don de sa liberté à un maître et s'assimiler un programme. Il vient faire valoir des droits que l'école doit respecter et satisfaire.

Quels sont ces droits ? Pour les déterminer, posons-nous une question. A qui l'enfant appartient-il ? Il n'est la propriété ni de la famille, ni de la société, ni de l'Etat ; il appartient d'abord à Dieu qui est son origine et sa fin. De cette vérité essentielle dépend toute l'éducation.

« Eduquer, c'est donc aider l'enfant à développer en lui les qualités et les aptitudes qui lui permettront de réaliser pleinement sa qualité de fils adoptif de Dieu et de remplir ainsi la fin que son Créateur lui a assignée. »

Cette fin seule importe et tout doit y contribuer : le corps serviteur de l'âme et l'âme dépendante de Dieu.

De même que le corps et l'âme font un tout inséparable, de même l'éducation forme un tout dont nous ne pouvons faire deux parts : une éducation naturelle et une éducation chrétienne. La vie corporelle et la vie rationnelle surnaturalisées par la grâce sont toutes deux des moyens de participer à la vie divine sur la terre et de mériter le bonheur du ciel.

L'enfant a droit au développement et au perfectionnement de sa vie physique. L'école interviendra dans le développement corporel par la gymnastique surtout. Cette question mise à l'étude à l'occasion d'une des réunions de la Société fribourgeoise d'éducation fut assez clairement et complètement traitée pour qu'on n'y revienne pas. Répétons pourtant que si la gymnastique et le sport ne sont qu'un moyen et non un but, ils ont leur réelle importance. Aucun maître ne pourrait, sans en être responsable vis-à-vis des enfants dont il a la charge et sans manquer à son devoir, négliger l'éducation physique. Nous devons cultiver le corps, rendre ses organes souples et résistants, forts et adroits, ses sens aiguisés, pour que l'âme soit mieux apte à remplir ses fonctions de connaître et d'aimer.

L'enfant a droit au développement normal de sa vie rationnelle, soit celui de l'intelligence et du cœur. Nous devons donner à nos élèves l'instruction nécessaire pour qu'ils puissent remplir leur destinée dans les circonstances de temps et de lieu où ils se trouvent. Notre école fribourgeoise, campagnarde, ne saurait donc avoir le même programme que les écoles citadines de milieu ouvrier.

L'intelligence doit participer à toute vérité venant de Dieu : vérité des mathématiques qui dès le début de la scolarité donnent à l'élève l'idée concrète du vrai et du faux, forment son raisonnement tout au long de sa formation primaire, vérité géographique (géographie locale basée sur l'observation, géographie cantonale ou nationale basée sur la comparaison et le raisonnement qui fera découvrir la relation de cause à effet : influence de la situation sur le climat, du climat et de l'hydrographie sur la végétation et les cultures, des cultures sur l'industrie, etc.), vérité contrôlée des sciences naturelles et physiques, vérité acceptée de l'histoire, vérité du dessin, vérité du langage, vérité imposée de la grammaire. C'est notre devoir et notre rôle d'imprimer à jamais chez l'enfant cette notion du vrai sous toutes ses formes.

Nous devons former le cœur de nos élèves à l'amour de tout ce qui est bien et beau : beauté de toute l'œuvre divine, de la nature, du paysage, de la patrie, beauté de la mélodie, du chant, de l'harmonie du rythme, beauté du dessin, beauté de l'expression et du style.

Nous devons donner à la volonté l'occasion et l'habitude d'agir conformément à la volonté divine de façon à ce que l'enfant soit mieux à même de réaliser la destinée que Dieu lui a fixée. Ne craignons pas d'exiger beaucoup d'efforts de la part de l'enfant. Une sévère discipline consentie l'aidera à se vaincre lui-même et sera à chaque instant le prétexte à poser des actes qui l'accoutumeront à vouloir. Donnons-lui l'idée du sacrifice quotidiennement répété. Et si nous faisons appel à sa générosité, si nous suggérons une intention, un but à ses sacrifices, il nous sera facile d'obtenir beaucoup. L'enfant est généreux ; il ne refusera pas de s'imposer des privations s'il sait qu'elles contribueront à soulager d'autres souffrances : souffrances des victimes de la guerre, des blessés, des malades, des affamés, des prisonniers, souffrances des missionnaires, des âmes du purgatoire. La trop grande facilité est dangereuse et néfaste. Le travail persévérant, l'effort répété peuvent seuls exercer la volonté ; ils peuvent seuls produire quelque chose de grand. N'avons-nous pas eu, sur le plan individuel comme sur le plan social, trop de preuves des déchéances et des ruines provoquées par l'oubli et l'ignorance de cette loi ?

La destinée que Dieu nous réserve étant d'ordre surnaturel, l'enfant a donc droit aux moyens surnaturels mis à notre disposition pour l'atteindre. Le rôle dévolu à l'école dans ce domaine consiste d'abord à assurer aux élèves l'instruction religieuse, bible et catéchisme. Nous ne vouerons jamais assez de soin à l'enseignement de ces branches primordiales, bases de toute éducation chrétienne. La prière expliquée, recueillie, fervente, est aussi un moyen de correspondre à ce droit de l'enfant, et le travail de l'élève, offert à Dieu au début de chaque séance, continuera cette prière pendant toute la classe. Et si nous apprenons à nos écoliers à mieux connaître les merveilles de l'œuvre divine, si nous leur faisons comprendre les bontés dont Dieu nous comble, ils le serviront mieux et l'aimeront davantage.

A travers Dieu, l'enfant doit aimer son prochain. Cet amour chrétien d'autrui est le fondement de l'éducation sociale catholique, toute différente dans ses racines et ses motifs de celle que préconisent les philanthropes, les socialistes et les communistes. L'enfant doit voir dans son prochain des hommes participant à la même fin, rachetés par le même sang du Christ dont ils sont les frères comme lui.

L'écolier étant destiné à vivre dans une société (famille puis nation), il a droit à être initié aux habitudes sociales, renseigné sur ses futurs devoirs de citoyen, d'où la nécessité des branches civiques. Ce n'est pas dans l'isolement, mais uni aux autres hommes qu'il atteindra sa pleine personnalité et réalisera plus complètement sa destinée.

De cet exposé très succinct, nous conclurons que toute notre activité d'éducateur ne doit avoir qu'un but : aider l'enfant à retourner à Dieu d'où il vient. Cette pensée ne devrait jamais nous quitter et ainsi nous accomplirions nous-mêmes et nous apprendrions à nos élèves à accomplir ce programme que Mlle Dupraz nous exposait lors d'un cours de répétition à Hauterive : diviniser chaque minute de notre vie, du travail au sommeil, du jeu à la prière.

Sommes-nous assez conscients de la beauté et de la grandeur de notre tâche ? En sommes-nous assez fiers ? L'accomplissons-nous avec assez d'enthousiasme ? Disons-nous que notre école fribourgeoise est presque unique à offrir à ses maîtres de réaliser un tel idéal. Nous pourrions utilement jeter un regard dans le monde et nous constaterions l'ardeur mise par l'école de certaines nations à faire triompher une doctrine qui ne connaît pas ce souffle d'infini, étant purement humaine. Nous avons le bonheur de posséder la vérité, servons-la de toutes nos forces, de tout notre cœur.

FERNAND DUCREST.

Société des institutrices

Groupe de Fribourg: La prochaine réunion aura lieu, jeudi 3 mai, à La Roche, si le temps est beau. Départ à 12 h. 50. Conférence de Mlle Dupraz. S'il pleut, la séance aura lieu comme d'habitude à Sainte-Ursule, à 2 h.

Groupe de Romont: Réunion le jeudi 19 avril.

9 h. 1/4 : Messe pour S. Exc. Mgr Besson.

10 h. : Conférence de M. l'abbé Dr Marmier.
Election du comité du groupe.
(Pour le repas de midi, un potage sera servi par l'Ecole ménagère : nos collègues voudront bien se munir du reste pour le pique-nique.)

13 h. 1/2 : Conférence de Mlle Grand, inspectrice.

Bibliographie

Chanoine FRANÇOIS CHARRIÈRE, *Problèmes d'aujourd'hui, Vérités de toujours.* Editions de l'Imprimerie St-Paul 1945. Fr. 6.—

Cédant à un désir souvent exprimé par ses lecteurs et par ses amis, M. le chanoine Charrière, directeur de *La Liberté*, a rassemblé sous le titre *Problèmes d'aujourd'hui, Vérités de toujours* les principaux articles du samedi parus dans *La Liberté.*

Ce livre qui vient de paraître est pour nous l'occasion de dire à son auteur nos plus vives félicitations. Ses articles sont lus par le corps enseignant fribourgeois avec beaucoup d'assiduité et de joie. Ils contiennent sur les problèmes essentiels des solutions lumineuses et pénétrantes exprimées avec une simplicité et une franchise qui portent la marque du vrai et sont compréhensibles à tous.

Nous sommes heureux d'avoir, réunis en un très beau volume de plus de 400 pages, ces textes précieux qu'il est bon de relire et de pouvoir consulter facilement. L'ouvrage, divisé en trois parties : questions religieuses et morales, questions politiques, questions sociales, est d'une lecture agréable et bienfaisante. Il est en outre magnifiquement présenté. Nous lui souhaitons la plus large diffusion ; il la mérite. G. P.